

N°21 JUIN-JUILLET AOÛT 2018





FOCUS
Gilles et Fred Belin
page 5

À **DÉCOUVRIR**Le tourisme et Villaz
page 6-7

À LA **UNE** Révision du Plan Local

d'Urbanisme page 8-9



Retour en images à Villaz



Un groupe d'enfants très motivés pour lire et parler de livres dans la joie et la bonne humeur! Une animation **Livr'évasion** à laquelle participent des jeunes lecteurs des bibliothèques de Fillère, Nâves-Parmelan, Groisy, Charvonnex et Villaz.



Une belle cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne. Un grand merci aux enfants de CM1-CM2 pour leurs chants "La Marseillaise" et "On écrit sur les murs". A noter : En préparation du centenaire de l'armistice du 11 novembre, nous recherchons des costumes ou affaires de poilus. Merci de nous contacter: maire@villaz.fr









Des parents sont venus nombreux assister à la **conférence Parentalité** de Denise Dulliand sur le thème "Comment accompagner son enfant et savoir réagir face à ses émotions?".

Avec la participation des associations: le jardin des mouflets, la bibliothèque, les renardeaux; l'animation du comité de pilotage a été assuré par l'ACEPP74. Les retours positifs motivent le projet d'une prochaine conférence.





La 1ère boum déguisée de l'APE: une après-midi très réussie.





LE MOT du maire

Chers concitoyens, chers amis

Je souhaiterais débuter mon édito en vous remerciant pour votre compréhension vis-à-vis des contraintes liées aux différents travaux que nous avons à coordonner dans le secteur des Vignes.

Je souhaite aussi remercier toutes les familles qui ont participé à la préparation des travaux de rénovation de notre cimetière, travaux achevés fin mai.

Notre budget a été voté fin mars et nous voici donc entrés en phases de réalisations. 2,8 millions d'Euros ont été consacrés cette année aux investissements qui se répartissent de la façon suivante :

- sécurité 47 %
- équipements/aménagements 30 %
- entretien bâtiments et voiries 10 %
- accessibilité 3 %
- eaux pluviales 10 %

Comme vous le constatez une très forte part a été consacrée à la sécurité, cette part pourrait être bien sûr plus faible (et utile pour d'autres projets) si tous les comportements respectaient les règlementations en vigueur.

Par ailleurs, début avril nous avons dû gérer avec le Grand Annecy une situation inquiétante pendant quelques jours suite à un glissement de terrain près du Fier. Ce glissement a provoqué une rupture de la colonne de refoulement d'eau potable qui alimente 70% de la commune. Une réparation provisoire d'urgence a été effectuée en attendant la réalisation dès ces prochaines semaines d'une déviation d'environ 700m pour éviter ce secteur sensible.

Je souhaite également vous parler du projet d'aménagement du centre sur lequel nous travaillons depuis ce début d'année avec un nouveau cabinet d'études. Nous entendons ici ou là divers rumeurs ou scénarii non validés par le Conseil Municipal y compris sur des secteurs non constructibles au PLU... Sachez que nous devrions pouvoir vous inviter à la présentation d'une première modélisation avant les prochains congés d'été.

Je vais terminer en espérant ne pas froisser la modestie et l'humilité de notre médecin Gilles Belin arrivé à Villaz en 1976 qui fait valoir ses droits à la retraite. Je dirais donc tout simplement, au nom de tous nos habitants, « Merci Gilles et Frédérique, son épouse! »

Votre maire,

Christian MARTINOD

Directeur de la publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Pascale Paris, adjointe au maire / Bernard Clary, adjoint au maire / Aurélia Gomila-Patty, adjointe au maire / Pascale Debruères, conseillère municipale. Ont participé à ce numéro : Roger Bonazzi, conseiller déléqué / Christian Frisson, conseiller municipal

Crédits photos: Mairie / Les associations / et un merci tout particulier à M. et Mme Vagnotti pour leur enthousiasme à venir photographier chaque évènement villazois et surtout pour la qualité de leurs photos, en espérant que ce partenariat durera encore longtemps.



Bodycote

un atelier de Haute Technologie à Villaz



Spécialisé dans les traitements thermiques et le brasage industriel, le groupe industriel anglais BODYCOTE PLC, déjà bien implanté dans la région (il est notamment propriétaire de l'usine Techmeta à Metz-Tessy), a racheté en 2005 la société ABMT crée par M.Dumez dans la zone des Futaies. Depuis cette date, l'entreprise de Villaz connaît une croissance régulière. Son directeur Eric Buczkowski, nous informe qu'un projet d'agrandissement de son atelier est en cours d'instruction qui fera passer sa surface de 850 m² à près de 2000 m².

Les traitements thermiques de pièces industrielles (70% de l'activité) et le brasage (30%) sont des process industriels de très haute technologie

et de qualité irréprochable. Les pièces qui proviennent de l'industrie automobile, de la connectique, de l'électronique ou du CERN - Centre Européen de Recherches Nucléaires, du CEA-Commissariat à l'Energie Atomique, sont déposées dans cinq fours sous vide programmables puis élevées en température (jusqu'à plus de 1000 °C) pour obtenir, par recristallisation des métaux, les propriétés mécaniques ou magnétiques attendues par les donneurs d'ordres.

La spécialité de l'entreprise villazoise (ce qui motive son succès) c'est sa maîtrise technique des matériaux rares tels les alliages de nickel, le titane ou les aciers inox. Le brasage industriel consiste à souder plusieurs pièces par fusion localisée d'un alliage métallique, une technologie rare parfaitement maîtrisée ici. Les cinq fours fonctionnent en 2 équipes (matin, après-midi) mais certains fours, pour des traitements plus longs, fonctionnent en continu.

Agrée ISO 9001 pour la Qualité et certifiée 14001 pour le respect de l'environnement, l'atelier de Villaz occupe 10 collaborateurs, dont un chef d'atelier, un responsable de la maintenance, un technicien "brasage", un technicien traitement thermique, trois opérateurs de conditionnement et de suivi des fours et une collaboratrice, assistante administrative.

S'estimant satisfaite de son implantation dans le Parc d'Activités de Villaz, notamment depuis la mise en service du carrefour de Mercier, BODYCOTE voit l'avenir positivement même si des points particuliers sont encore à améliorer (la téléphonie mobile, une circulation à grande vitesse des véhicules...). L'agrandissement programmé améliorera le travail des opérateurs et pourra engendrer à terme quelques embauches supplémentaires.

Le conseil municipal en bref

Séance du 12 mars 2018

- Adoption des comptes de gestion et adminitratif 2017
- Subventions aux associations: pour un total de 103 293€ pour l'année 2018.
 Proposition adoptée à la majorité des membres présents; deux abstentions.
- Produits non-recouvrables: sur proposition du comptable public, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de renoncer à des créances non recouvrables pour un montant total de 248 48 €.
- Le Grand Annecy ayant repris la compétence "valorisation et collecte des déchets" une convention doit être signée pour obtenir le remboursement de travaux

effectués par la commune en début d'année 2018. Proposition adoptée à l'unanimité.

Séance du 22 mars 2018

- Adoption du budget primitif 2018 à hauteur de 3 632 372 € pour l'investissement et 3 269 973 € pour le fonctionnement. Approuvé à la majorité des membres présents; une voix contre.
- Taux d'imposition de la commune 2018 : pas de changement par rapport à 2017. Adopté à l'unanimité.
- Demande d'aide à l'investissement pour l'achat d'un nouveau logiciel pro pour la gestion de la bibliothèque. La demande est faite auprès de la Direction de la lecture

- publique du Conseil Savoie Mont-Blanc. Adoptée à l'unanimité.
- Signature d'une convention entre Fillière
 Nâves-Parmelan et Villaz concernant le fonctionnement et le financement du Relais d'Assistants Maternels (RAM). Adopté à l'unanimité.
- Lancement de la consultation auprès d'entreprises pour la sécurisation entre le carrefour du Biollay et la route de la Pareusaz : aménagement d'un trottoir, création de 2 traversées piétons, arrêt de bus normalisé, aménagement des réseaux pluviaux, signalisation. Adopté à l'unanimité.

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur le site internet : www.villaz.fr



La philosophe et le médecin

Qui n'a jamais vu Fred et Gilles se promener dans Villaz, s'intéresser aux petits changements ici et là, s'arrêter pour parler avec les gens... et marcher la main dans la main? D'ailleurs Gilles Belin raconte avec un rire dans la voix qu'un jour, alors qu'ils marchaient derrière un groupe de jeunes enfants se tenant par la main, l'un d'eux, les voyant, dit aux autres « Regardez le docteur qui sort avec la dame de la bibliothèque ».

Quand ils arrivent en 1977 pour s'installer à Villaz, la plupart des foyers n'ont pas encore le téléphone et il n'y pas de logement pour ce jeune couple qui attend un enfant. Ils s'installent dans la pièce attenante à l'ancien théâtre à la Roseraie qu'ils transforment en petit appartement avec les moyens du bord. Gilles Belin est alors un jeune médecin généraliste et se décrit comme "médecin tout terrain". Frédérique vient de finir ses études de philosophie. Tout de suite, elle travaille avec son mari. Mais attention, l'un et l'autre concoivent cela comme un projet partagé. Gilles insiste fermement : « le rôle de Fred est très important. Elle fait une partie de la visite médicale en posant les premières questions au patient ». Quand on demande à Fred comment elle voit son rôle, elle raconte le besoin qu'ont les gens d'avoir un interlocuteur au téléphone, même si cela a un peu changé au cours du temps et quand elle évoque ces appels, on sent un mélange d'empathie et de retenue dans sa voix.

Très vite les habitants de Villaz et des environs font une belle réputation à Gilles Belin. Il faut dire qu'il est vraiment tout terrain, prêt à recoudre si besoin. Il parle même d'un homme qui a sonné à sa porte un globe oculaire au creux de la main... C'est pour cela qu'on l'appelle "le meilleur couturier". Parallèlement, Fred monte avec Josiane Bonazzi ce qui deviendra au fil du temps l'actuelle bibliothèque municipale. Son idée : « proposer des livres aux habitants » ; son but : « développer la réflexion et le sens critique ».

L'engagement humanitaire n'est pas un vain mot pour ce couple puisque Gilles Belin fonde l'ADMR avec d'autres jeunes habitants, pour venir en aide aux personnes démunies en milieu rural. Et même si la population a bien changé, il y avait beaucoup de besoins dans les années 70 et 80. Engagement humanitaire encore pour leur idée d'aller voir de plus près ce qui se



passe en Afrique. Ils ont embarqué leurs 3 enfants et la trousse d'urgence dans une 404 bâchée et ont débarqué au Burkina Faso, à Doudou plus exactement, en pleine brousse. Ils y ont passé 5 jours. Gilles faisait des consultations avec les moyens du bord sur leur lit, Fred et lui discutaient avec les habitants de leurs besoins. Ils ont alors fondé le Balafon savoyard avec cette idée intelligente et généreuse « discuter

et participer à la réflexion sans s'immiscer dans les décisions des villageois ». Anti néocolonialistes convaincus, ils espéraient aussi agir un peu contre les préjugés racistes en France... La philosophe et le médecin, un couple qui fait partie du village et qui n'a pas l'intention d'en partir ni d'abandonner ses engagements, même s'il est maintenant temps de prendre un peu de temps pour soi.

LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE VILLAZ.FR FAIT PEAU NEUVE!

Le visuel d'ensemble a été revu pour être plus attrayant et plus convivial. Les photos qui défilent sur la page d'accueil donnent tout de suite un aperçu vivant de la vie villazoise. Les rubriques ont été redéfinies et sont accessibles par des onglets avec des mots clés synthétiques. Sous chaque onglet, un menu déroulant permet d'accéder à toutes les infos en fonction du thème : La mairie, Vie pratique, Cadre de vie, Culture - Loisirs, Jeunesse, Vie économique.

A noter : sous l'onglet **Vie économique**, des infos précises sur toutes les entreprises et les travailleurs indépendants installés sur la commune. Et sous la rubrique **"revue de presse"** on trouve des interviews de certains.

Sous l'onglet Culture – Loisirs, la rubrique "Circuits touristiques" a été complètement refaite de façon à offrir des descriptifs de balades à pied dans le village accessibles à tous et avec des commentaires détaillés sur le cheminement et les points d'intérêts. Une carte est à télécharger.

Et un accès direct à l'agenda pour ne rien manquer de ce qui se passe à Villaz. Le site nouvelle formule est en ligne.



Le tourisme à Villaz

L'activité touristique fait aujourd'hui partie intégrante de la vie économique et sociale de nombreuses villes et villages.

Villaz s'éveille au tourisme à la fin du XIX^e et au cours du XX^e siècle.

En 1876, le Club Alpin Français d'Annecy organise les premières ascensions pédestres du Parmelan au départ de Villaz. En 1929 une automobile se hisse au sommet, tandis qu'en 1948 le docteur Privat implante sa clinique de convalescence au château de Bonattrait pour permettre à ses patients de respirer un air pur et de se refaire une santé. Au début des années 2000, un office de tourisme situé sous la salle des Fêtes et animé par des bénévoles, accueille les villégiateurs et leur propose des visites de la Fruitière, des fermes typiques et de l'Eglise. Depuis que notre commune a rejoint le Grand Annecy en 2017, les activités touristiques relèvent de la compétence de l'Office du Tourisme du Lac d'Annecy équipé de moyens de communication puissants et de professionnels expérimentés.

Formons le vœu que le développement démographique rapide que nous connaissons, lié aux atouts naturels et à l'environnement préservé de notre belle commune favoriseront l'émergence d'un tourisme de qualité, pour le plaisir des habitants et des visiteurs.



L'Office du Tourisme du Lac d'Annecv

L'Office du tourisme du Lac d'Annecy exerce ses compétences sur les 43 communes du Grand Annecy (dont Villaz). Il a pour missions:

- L'accueil des touristes et la diffusion d'informations touristiques et pratiques
- La promotion du territoire et de son image
- La commercialisation des prestations touristiques
- Le conseil auprès des hébergeurs du tourisme et des porteurs de projets.

Coordonnées:

Tél : 04 50 45 00 33 adresse : centre Bonlieu

1, rue Jean Jaurès 74 000 Annecy e.mail : info@lac-annecy.com Directeur : Yann Clavillier

Référent Pays de Filière : Mathias Hottois.



La cascade



Les professionnels du tourisme de Villaz

Ils sont répertoriés dans la catégorie des "Services" sur le site de la commune. Les professionnels du tourisme regroupent toute une palette de métiers : hôteliers, restaurateurs, chambres d'hôtes, sociétés de transport, guides et

accompagnateurs en montagne, etc.

Toutefois, l'activité touristique est diffuse : les agriculteurs (vente à la ferme), les maraîchers, les commerçants, les agents immobiliers, les garagistes, les taxis, les autocaristes, les garages... bénéficient eux aussi d'un apport complémentaire de clientèle et de revenu. Idem pour les particuliers qui louent occasionnellement une chambre ou un local par le biais de plateformes numériques.



Des richesses à découvrir

Même si Villaz n'est pas, à proprement parler, une commune touristique, elle possède néanmoins des atouts et pourrait, au fil du temps, jouer elle aussi la carte du tourisme de nature et de culture.

Côté nature, la falaise du Parmelan, montagne emblématique des villazois, est magnifique tout au long de l'année. Au rythme des saisons elle se pare d'atouts variés, hauts en couleurs, dont on ne se lasse pas.

Cette montagne altière est l'atout touristique N°1 du village. La route forestière qui serpente dans les prés et la forêt, offre des points de vue uniques sur Annecy et son lac. D'ailleurs, au moment du feu d'artifice du 14 juillet ou lors de celui de la Fête du lac, nombre de villazois viennent s'installer dans les champs qui bordent la route pour en profiter loin de la foule. Au bout de la route, on peut garer sa voiture au parking du Bois Brûlé et commencer l'ascension vers le chalet Chappuis et la tête du Parmelan.





Par ailleurs, on peut remarquer que de plus en plus de personnes partent du centre du village à pied ou en VTT passant par les sentiers qui coupent la route pour rejoindre ce même parking.

Côté culture et agriculture, Villaz a aussi quelques cartes à jouer :

La Fruitière du Parmelan qui produit chaque jour 7000 reblochons AOC, des fermes anciennes encore en activité, un vignoble en cours d'installation qui devrait produire d'ici 2020.

Les visiteurs qui ont envie de marcher sans aller trop loin peuvent découvrir des bâtiments patrimoniaux tels que les châteaux de Bonatray, des Pâquelet de Moyron (en face de l'église) et le château de Disonche dans le hameau du même nom. Le bâtiment de la Mairie construit quelques années après l'Annexion de la Savoie à la

France (1860) a été superbement rénové, de même que l'ancien presbytère qui lui fait face, transformé en logements et salles de réunions.

Et bien sûr, l'église de la Nativité et son clocher-porche, restaurée aux couleurs sardes, avec son vitrail classé à l'inventaire des monuments historiques et un tableau à la Nativité de la Vierge du XVII^e siècle, récemment restaurée par Séverine Delétraz.

Une carte de parcours pédestres dans la commune et ses hameaux est en cours de réactualisation et sera rapidement disponible sur le site de la commune. Le descriptif de chacun des parcours mettra l'accent sur les points d'intérêt tels que les paysages, bâtiments...





Plan Local d'Urbanisme

une révision pour Villaz

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la commune, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

Le PLU actuellement en vigueur à Villaz a été approuvé le 21 septembre 2011.

De quoi se compose un PLU?

- Un rapport de présentation qui, en s'appuyant sur un diagnostic territorial, explique les choix retenus pour établir le PADD. Il présente une analyse de la consommation d'espaces naturels et agricoles.
- Un projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Il définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers. Il fixe des objectifs de modération de la consommation de l'espace.
- Des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), propres à certains quartiers ou secteurs, permettent à la collectivité de prévoir des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements. Les projets d'aménagement et d'urbanisation devront être compatibles avec le contenu de ces OAP.
- Un règlement fixant, en cohérence avec le PADD, les règles générales et les servitudes d'utilisation du sol permettant d'atteindre les objectifs. Le règlement est opposable pour l'exécution de tous travaux ou constructions.
- · Un plan de zonage associé au règlement.
- Des annexes.

La révision du PLU de Villaz a été prescrite par délibération du conseil municipal du 21 mars 2016. Depuis le 1er janvier 2017, cette révision a été reprise par le Grand Annecy, compétent en matière de documents d'urbanisme. Cette révision est importante car elle sera la dernière réalisée à l'échelle communale. En effet, le Grand Annecy engagera dans les prochains mois l'élaboration d'un PLU intercommunal.



Pourquoi réviser le PLU ?

Si le PLU approuvé en 2011 avait déjà largement pris en compte les objectifs de limitation de la consommation d'espaces agricoles et naturels, il n'avait formellement pas intégré les dispositions résultant de plusieurs lois ou documents rendus opposables depuis cette publication :

- · loi ENE (dite "Grenelle II"
- loi ALUR
- SCOT du bassin annécien
- programme local de l'habitat (PLH).

Les axes du futur PADD

Les orientations sur le PADD ont fait l'objet d'un débat en conseil municipal le 12 décembre 2016.

Ce débat a porté essentiellement sur la maîtrise du développement de la commune tout en assurant les besoins en logement avec un minimum de consommation foncière. Depuis 2016, la réflexion ayant évolué sur certains points du projet, il a été

décidé de débattre à nouveau du PADD. Le nouveau projet d'aménagement et de développement durable (PADD) s'articulera autour de trois axes, ainsi qu'un axe transversal : le projet urbain du cœur de chef-lieu.

AXE n°1 : PRÉSERVER LE CADRE DE VIE

- mettre en place un véritable projet paysager
- renforcer la lisibilité paysagère comme support de cohésion urbaine
- accompagner la densification urbaine en cohérence avec la morphologie urbaine du territoire
- assurer l'équilibre environnemental du territoire
- réduire l'impact environnemental du développement urbain.



AXE n°2: ANTICIPER ET RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION ACTUELLE ET FUTURE

- maîtriser la croissance démographique, avec un objectif d'accueil d'environ 800 habitants à l'horizon 2030
- maintenir un développement centré sur le chef-lieu et secondairement aux Vignes
- fixer des objectifs pour limiter la consommation d'espace
- limiter les besoins en déplacements et assurer une liaison avec le réseau de transport en commun et cyclable du Grand Annecy
- poursuivre le confortement des équipements publics
- être en mesure d'assurer un service à très haut débit

AXE n°3: ASSURER LA PRÉSENCE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- préserver les exploitations agricoles et pérenniser les exploitations
- améliorer le fonctionnement des zones d'activité économiques existantes
- assurer les conditions favorables au développement de l'activité
- développer l'économie liée au tourisme vert de proximité.

Les grandes étapes dans le processus de révision sont les suivantes (les étapes destinées spécialement au public apparaissent en gras):

- Réunion de présentation du PADD aux personnes publiques associées
- Distribution d'une lettre d'information sur le PADD à l'ensemble des habitants
- **Réunion publique** de présentation du PADD
- Débat du conseil municipal sur le PADD
- Débat du conseil communautaire (Grand Annecy) sur le PADD
- Réunion de présentation aux personnes

- publiques associées de la transcription réglementaire
- Distribution d'une lettre d'information sur la transcription réglementaire à l'ensemble des habitants
- **Réunion publique** de présentation de la transcription réglementaire
- · Arrêt du projet de PLU
- Notification du projet aux personnes publiques associées et aux communes limitrophes
- Enquête publique d'un mois
- Passage en conférence intercommunale des maires
- Approbation de la révision du PLU.
 L'objectif est une approbation à l'automne 2019.

Afin de recueillir les observations, il est rappelé qu'un registre de concertation est disponible en mairie de Villaz ainsi qu'au siège du Grand Annecy, 46 avenue des lles, 74000 Annecy.





AEL - ACCUEIL PERISCOLAIRE

La fin de l'année scolaire approche Rendez-vous pour la fête de l'AEL mardi 19 juin : spectacle de zumba de 17h30 à 18h30!



Merci Martin!

Apres 5 années passées au sein de l'accueil périscolaire, Martin va prendre de nouvelles fonctions dans une autre commune. Nous tenons à le remercier pour son parcours à nos côtés, sa générosité et son investissement au service des enfants. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles aventures.

Inscription 2018/19

- Fin mai : envoi du dossier d'inscription par mail aux adhérents
- Lundi 11 au vendredi 15 juin : permanences pour dépôt des dossiers d'inscription/accueil périscolaire (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17h à 18h30; mercredi de 8h30 à 10h)
- Du 10 au 24 août : inscription (pour le mois de septembre) et relecture de vos informations personnelles via le portail web

Suite à plusieurs départs, nous recherchons des parents bénévoles pour participer à la vie de l'association. N'hésitez pas à franchir le pas et à venir nous rencontrer!

Pour mémoire, pour toute question / changement / information, n'hésitez pas à nous contacter directement au 07.81.86.28.55.

Martin PONCET (Directeur AEL): 07 81 86 28 55 planning.ael@gmail.com



BIBLIOTHÈQUE DE VILLAZ

La bibliothèque est d'abord le lieu où trouver des livres. Mais c'est aussi l'endroit convivial où chacun peut faire partager aux autres des découvertes, conseiller un ouvrage, en parler, le faire exister et perdurer.

Sans lecture, pas de réflexion, pas de création, pas d'esprit critique. La lecture est un privilège ; c'est un bien qui n'est pas partagé par tous. En Afrique, le griot remplace la bibliothèque, « quand un griot disparaît c'est une bibliothèque qui meurt ». Alors, profitez de ce qui vous est offert et faites que le livre devienne un sujet de communication.

En mai et juin, l'équipe de la bibliothèque vous propose un programme d'animation autant pour les adultes que pour les enfants. Lecture de romans ancrés dans un territoire avec les 12 romans du Prix Rosine Perrier, plongée au cœur d'un album pour les enfants avec La main l'œil et l'oreille, comité d'achat de livres ouvert aux lecteurs pour avoir son mot à dire sur les livres présents à la bibliothèque...

Venez vivre ces moments de partage en toute simplicité à la bibliothèque.



Tout d'abord un grand merci aux anciens bénévoles pour leur implication et bienvenue aux nouveaux! Même si la mobilisation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 avril dernier n'a pas été celle attendue, elle nous a permis d'accueillir quelques nouvelles personnes pour débuter l'année à venir.

Compte tenu de la réorganisation interne qui s'annonce, le déroulement des inscriptions pour la rentrée prochaine sera modifié.

Les inscriptions 2018-2019 se feront en 2 temps :

- en juin, ré-inscription définitive pour les adhérents actuels.
- le 8 septembre, au forum des associations, inscriptions nouvelles en fonction des places disponibles.

Il n'y aura pas de pré-inscriptions et, étant donné ses forces limitées, le CA envisage de ne pas reconduire certaines activités, au moins pour 2018-2019.

Animations à venir (voir rubrique événements p.12):

Retrouvez toutes les informations détaillées sur notre site www.fjepvillaz.fr



PAROISSE SAINT MARC

- Dimanche 27 mai : messe de Première Communion à Villaz.
- Samedi 2 juin : fête du collège La Salle de Pringy, Repas partagé après la messe de 18h suivi d'un concert Pop Rock par le groupe AdorA
- Dimanche 10 juin : messe à Villaz à 10h
- Dimanche 24 juin : fête de la paroisse Saint Marc, ouverte à tous, journée au col du Grand-Saint-Bernard.
- Samedi 7 juillet : partage d'Evangile pour tous de 10h à 11h au presbytère
- Dimanche 8 juillet : messe à Villaz à 10h
- Dimanche 12 août : messe à Villaz à 10h
- Mercredi 15 août : fête de l'ASSOMPTION de Marie, messe à 10h, au jardin du presbytère de Pringy
- Vendredi 17 août: à 20h, veillée avec Jean-Claude Gianada à l'église de Thorens.

LES RENARDEAUX

Les Renardeaux travaillent sur leur communication et notamment la création de leur site internet. Un site public présentera la crèche et permettra les pré-inscriptions en ligne. Une partie "parents" donnera accès à toutes les informations relatives à la vie de nos petits Renardeaux : calendriers, permanences, menus, activités, photos. Enfin une partie intranet accompagnera les membres du conseil d'administration permettant un meilleur suivi des dossiers dans le temps et une meilleure communication. Pendant que les parents planchent sur cette question, nos grands renardeaux s'évadent à Thorens Glière pour profiter du festival Cinemino! Les tout petits n'ont pas boudé leur plaisir et ont su profiter de l'escapade en bus! Notre Assemblée Générale aura lieu le lundi 28 mai 2018 à 20h30 à la salle du Presbytère.



L'ASP

Pour répondre au mieux aux besoins de nos joueurs et de nos équipes, il est nécessaire de connaître approximativement le futur nombre de joueurs par catégorie.

C'est pourquoi nous devons anticiper au maximum et savoir sur qui compter la saison prochaine ... pour ce faire les entrainements sont libres au mois de juin, pour découvrir l'activité mais aussi rencontrer les éducateurs.

Contacts:

Foot à 11 Yvonick BEVILLARD 06 60 13 31 15 yvonik.aspvillaz@gmail.com Foot Féminin Maxime MANDALLAZ 06 08 09 61 63 maxime.aspvillaz@gmail.com Ecole de Football Mathieu DUPORT-ROSAND 06 62 41 26 06 mathieu.aspvillaz@gmail.com

N'oubliez pas le site internet du club : aspv.footeo.com

Manifestations au stade Louis Baud:

- Le Samedi 16 Juin, tournois vétérans
- Le Samedi 23 Juin, tournois des jeunes : U 11 de 9h à 12h30

- U 13 de 14h à 18h.

- Du 9 au 13 Juillet, Stage Foot pour les enfants nés de 2005 à 2010

Renseignements et Inscriptions auprès de Mathie



L'année scolaire 2017-2018 touche bientôt à sa fin et nous tenons à remercier une nouvelle fois toutes les familles qui s'investissent en cotisant ou en s'impliquant dans les manifestations. Pour finir cette année en beauté, nous vous retrouverons le 8 juin à la fête de l'école lors du traditionnel repas dansant de l'APE! L'APE-Rosé qui aura lieu fin juin sera quant à lui l'occasion de passer un moment convivial avant le début des congés d'été.

Pour la seconde année consécutive, l'APE met en place le dispositif des fournitures scolaires : inscrivez-vous sur le site de notre partenaire Scoléo, laissez-vous guider pour commander les listes demandées par les enseignants et partez en vacances l'esprit tranquille! Retrouvez plus d'informations sur le site www.apevillaz.fr

Nous vous retrouverons avec plaisir à la rentrée prochaine pour de nouveaux projets avec nos enfants. Très bel été à tous

LE JARDIN DES MOUFLETS À NÂVES ET VILLAZ

C'est une association d'une quinzaine d'assistantes maternelles du village et des communes alentour. Celles-ci se réunissent tous les matins dans une salle qui leur est dédiée (au-dessus du bâtiment périscolaire de Nâves Parmelan) et entièrement aménagée pour la petite enfance, afin de partager des moments conviviaux et d'échanges. Cela va de l'activité bricolage au rythme des saisons (Noël, Pâques, Fête des mères...) aux chansons, rondes et musique ou tout simplement le jeu tous ensembles. Grâce à des intervenants extérieurs, les enfants peuvent aussi pratiquer la baby gym et s'adonner à cœur joie à l'éveil musical, en général une fois par mois. A la bibliothèque, c'est autour de la lecture, prise en charge par les assistantes maternelles, que les tout-petits se retrouvent parfois.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter : jardindesmouflets@gmail.com Maud Jessat 04 50 09 07 75 - Laurence Dumortier 06 49 77 42 93 -Laëtitia Panisset 06 66 56 85 07

Vos articles associatifs et événements à annoncer sont à transmettre avant le 25 juillet 2018 à l'adresse mail : communication@villaz.fr. La prochaine édition du Villaz&Vous paraître fin août, ce sera le n°22 de Septembre-octobre.

Deux consignes importantes pour la bonne publication de vos articles : les textes ne devront pas dépasser 900 caractères et les photos devront avoir un poids supérieur à 500 ko, être libres de droit et respecter le droit à l'image.

PLEIN AIR AVENTURE

Nous vous retrouvons avec plaisir cette année pour nos deux évènements villazois :

- > 13 juillet : soirée conviviale en musique "live", autour du snack et de la buvette en attendant la tombée de la nuit et le lancer des feux d'artifice. Festif et convivial!
- > Dimanche 9 septembre : Foulée Villazoise : pour cette 7° édition nous vous attendons nombreux au départ de l'un des deux parcours qui sillonnent le massif du Parmelan, en courant ou en marchant, chacun à son rythme ! Réservez d'ores et déjà votre dimanche 9 septembre.

Infos et inscription: fouleevillazoise.canalblog.com



ARTYSHOW NOUVELLE VERSION

Une nouvelle version plus longue et qui prend de l'ampleur dans le village puisque les commerçants seront partie prenante et mettront à disposition des artistes un espace dans leurs boutiques, ainsi qu'à la mairie et à la bibliothèque.

Artyshow a été créé en 2014 à l'initiative de Stéphanie Gerbaud et avait pour but de permettre aux artistes de Villaz d'exposer leurs créations.

La fréquentation du public a démontré l'intérêt d'une telle initiative. A partir de 2018, Artyshow devient une biennale et se développe tant dans sa durée que dans les partenariats qu'elle entend nouer. L'objectif est maintenant de développer une dimension culturelle dans la vie de la commune et de permettre la cohabitation entre la culture et le monde économique représenté par les commerçants du village. Au total une douzaine d'artistes présenteront leurs œuvres.

Retenez d'ores et déjà les dates :

Jeudi 15 et vendredi 16 novembre pour accueillir des groupes constitués avec un médiateur culturel.

Samedi 17 et dimanche 18 novembre : ouverture au public

Programme complet à venir dans le prochain numéro de Villaz&Vous





Infos du CCAS

Le centre hospitalier Annecy Genevois organise des ateliers équilibre seniors de proximité dans le cadre d'un projet de santé publique. Ces ateliers sont en place depuis 4 ans à Villaz et nous avons la chance de pouvoir bénéficier d'une nouvelle session.

Ils s'adressent à des personnes de plus de 60 ans et ont pour objectifs de travailler, dans une ambiance conviviale l'équilibre, la souplesse et la tonicité musculaire. Ils sont animés les trois premiers mois par un kinésithérapeute puis par un professeur d'activité physique. Une diététicienne et un ergothérapeute interviennent également.

Les cours commenceront en septembre, ils ont lieu à la salle des fêtes de Villaz et se déroulent le mercredi de 10h30 à 12h.

Inscriptions et renseignements 04 50 33 36 10 (13h à 17h)

Plateforme des végétaux

Démonstration de broyage et distribution gratuite de broyat le samedi 16 juin 2018 de 9h à 12h Si vous êtes intéressé, pensez à vous munir d'un contenant pour récupérer du broyat pour pailler vos allées, vos massifs ou votre potager. Les ambassadeurs du tri et de la prévention du Grand Annecy seront présents pour vous donner des conseils sur l'utilisation du broyat.

Guide « Mes déchets, une ressource à valoriser à tout prix », disponible en mairie, au relais territorial de Fillière ou téléchargeable sur wwww.grandannecy.fr.

Scolaire - périscolaire

Les rythmes scolaires seront modifiés à Villaz dès la rentrée de septembre 2018 : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi: 8h30-11h30 / 13h30-16h30 L'accueil périscolaire ne proposera plus d'accueil le mercredi de 11h30 à 12h30.

Collecte de sang

le mercredi 20 juin de 16h30

à 19h30.

L'Etablissement Français du Sang à

ajouté une collecte à la salle des fêtes

En revanche, le centre de loisirs de Villaz, ouvrira ses portes le mercredi entier mais proposera **EXCEPTIONNELLEMENT** pour l'année 2018/2019 un accueil en matinée avec repas afin de permettre aux parents de réadapter leur organisation pour la suite.

INFO SUR INSCRIPTION ÉCOLE

Pensez à prévenir la mairie dès maintenant des enfants nés en 2016 afin que nous puissions dès que possible estimer les effectifs potentiels de l'école pour les années suivantes.

A NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences :

12 juillet 18h 7 sept 18h 1 juin 19h 27 juillet 18h 15 juin 18h 29 juin 18h 24 aout 20h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi et vendredi: 8h30-11h / 14h30-16h30 Mardi: 8h30-11h / 16h30-19h30 Jeudi: 8h30-11h / 13h30-16h30 Fermeture le mercredi

Tél: 04 50 60 61 64 Courriel: contact@villaz.fr La mairie sera fermée du 13 au 18 août

Les évènements

de votre village

Du 1 juin au 10 juin

Semaine de représentations théâtrales enfants - FJEP

Vendredi 15 juin -19h30 Concert école de musique-

FJEP

Du 24 Juin au 28 juin

Exposition atelier Dessin/ arts plastiques - FJEP

Samedi 16 juin - 10h

Café littéraire à la bibliothèque

Pour découvrir les 12 romans proposés pour le Prix Rosine Perrier.

Samedi 16 juin 2018 à partir de 19h30 à la salle des Fêtes

Samedi 23 iuin à 10h

Comité d'achat de romans adultes à la bibliothèque Notez quelques titres qui viennent de paraître et qui vous inspirent et retrouvez-nous pour finaliser la liste des achats de juin.

Vendredi 13 juillet -19h30

FETE NATIONALE -Barbecue - Défilé aux lampions - Feux d'artifices - Soirée dansante

